

Vendredi 21 Septembre 2012

Médico-social

FEHAP, FNAQPA et SYNERPA déposent un recours contentieux contre la circulaire budgétaire

Comme il l'avait annoncé cet été (lire notre brève du 07/08/2012), le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (SYNERPA) a déposé ce lundi 17 septembre, en conseil d'État, un recours contentieux d'annulation de la circulaire relative à la campagne budgétaire 2012 des Établissements et services médico-sociaux (ESSMS), indique à Hospimedia Florence Arnaiz-Maume, déléguée générale du syndicat. Par cette action, le SYNERPA souhaite dénoncer le blocage du passage au tarif global dans les EHPAD.

De leur côté, la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratif (FEHAP) et la Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées (**FNAQPA**), ont-elles aussi choisi de dénoncer cette mesure en déposant également en commun un recours contentieux d'annulation en conseil d'Etat.

La disparition du droit d'option tarifaire, soit le choix du tarif global ou partiel, ne peut se décider, selon la FEHAP, via une circulaire.

C'est pourquoi la fédération demande au conseil d'Etat le retrait du texte définissant la campagne budgétaire des ESSMS. C'est la première fois que la FEHAP fait cette démarche, signale à Hospimedia une porte-parole de la fédération. Quant à la FNAQPA son conseil d'administration avait, début août, souhaité voir rétabli le droit des établissements de choisir leur tarif et elle avait donc évoqué dans un communiqué la possibilité de déposer un recours conjointement avec la FEHAP.

L.W

Tous droits réservés 2001/2012 – HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique conditions d'utilisation.